Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 029-212901029-20251210-LOL_10122025_G-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
FINISTÈRE

2025/06/07

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LANDELEAU

Séance du 10 décembre 2025

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
15	14	11

Date de la convocation
Le 20 novembre 2025
Date d'affichage

L'an deux mil vingt-cinq,
et le dix du mois de décembre,
à 20 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Yvon COQUIL, Maire.

Présents : M. Y. COQUIL. M. J.F. SARREAU. Mme M. MANAC'H. M. G. LE CORRE. Mme L. PERON. M. J. LE GOFF. Mme M.A. MOREAU. Mme M. LALLOUET. M. P. LE SERGENT. Mme C. CONAN. M. S. AUFFRET.
Absents : M. R. VAILLIER. Mme C. COCHENNEC. M. P. M. MENTHEOUR.
Secrétaire de séance : Mme L. PERON.

Objet de la Délibération :
Voyage scolaire
École primaire Roz Aon de Landeleau

➢ M. le Maire porte à la connaissance du conseil municipal le projet de voyage scolaire présenté par Mme Hanquez, enseignante des classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école primaire de la commune.
Il s'agit d'un séjour de 7 jours pour 23 élèves prévu du 7 au 13 juin 2026 à Saint-Sauves-d'Auvergne sur la thématique des volcans. L'école de Plouyé prend également part au voyage permettant ainsi de diviser le prix du transport. Le coût du séjour est de 15 074 € TTC.

Le conseil municipal, après cet exposé et avoir délibéré, à l'unanimité :

➢ Décide de verser une subvention de 6 000 € pour le séjour en Auvergne des classes de CE2, CM1 et CM2

➢ Cette subvention sera versée en deux fois sur le compte OCCE de l'école primaire de Landeleau sur présentation du nombre d'élèves participant au séjour et selon les modalités suivantes :

- 3 000 € en décembre 2025
- 3 000 € en février 2026

➢ Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2025 et seront inscrits au budget primitif 2026

Pour extrait conforme,
M. le Maire,
Yvon COQUIL.

MAIRIE DE LANDELEAU (FINISTÈRE)